



**Assemblée générale annuelle des membres de
l'Association des transports du Canada
24 septembre 2019 (13 h 45 – 14 h 45)
Salle de bal Nova Scotia B-C-D, hôtel Marriott Harbourfront
Halifax, Nouvelle Écosse**

ORDRE DU JOUR

1. Remarques préliminaires
 - a) Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2018
3. Bilan de l'année 2018-2019
 - a) Rapport du président
 - b) Rapport de la directrice générale
4. États financiers vérifiés de l'exercice 2018-2019
5. Élection des administrateurs de l'ATC
6. Nomination des experts-comptables
7. Varia
8. Levée de la séance

**ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES**

Mardi 2 octobre 2018, 13 h 45

Salon A, Place TCU, Saskatoon (Saskatchewan)

MEMBRES PRÉSENTS AYANT DROIT DE VOTE

F. Antunes (Saskatchewan)	A. Habib (Université Dalhousie)	E. Miska (Colombie-Britannique)
J. Berezowsky (Winnipeg)	J. Hawkins (Nunavut)	G. Rempel (MORR Consulting)
D. Chaisson (Île-du Prince-Édouard)	P. LaFleche (Nouvelle-Écosse)	W. Richardson (AECOM)
G. Chaput (Metrolinx)	R. Lassel (AQTr)	S. Stewart (IBI Group)
S. Damp (EllisDon)	A.-M. Leclerc (Québec)	M. Thompson (Calgary)
B. Day (Alberta)		

1. Mot de bienvenue

Le président, Paul Lafleche, Ph.D., souhaite la bienvenue aux membres présents. Il signale que puisque le quorum des administrateurs (au moins dix administrateurs en présence) est atteint, et puisque l'avis de réunion a été donné en conformité des exigences des règlements administratifs de l'Association, la présente réunion est déclarée régulièrement constituée.

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2017

M. LaFleche attire l'attention sur l'ordre du jour qui a été circulé au préalable. Il demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Aucune nouvelle modification n'est proposée.

Proposé par W. Richardson, aucune objection soulevée, donc adopté :

QUE l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des membres du 2 octobre 2018 soit approuvé sans modification.

M. LaFleche attire l'attention sur le procès-verbal provisoire de l'Assemblée générale annuelle des membres de septembre 2017. Il invite les commentaires et les corrections; aucune modification n'est proposée.

Proposé par A.-M. Leclerc, aucune objection soulevée, donc adopté :

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 26 septembre 2017, à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), soit approuvé sans modification.

3. Rapport du président

M. LaFleche présente les réalisations de la dernière année, lesquelles sont consignées dans le *Bilan de l'année 2017-2018*. Il fait état du nouveau plan stratégique de l'ATC, de la publication de la nouvelle édition du Guide canadien de conception géométrique des routes, du soutien accordé aux projets à financement groupé, des nouvelles approches mises de l'avant pour répondre aux enjeux émergents et aux dossiers critiques et pour communiquer l'avancement des travaux à cet égard et des moyens employés pour accroître la participation des jeunes professionnels aux activités du réseau de l'ATC. Il fait également état de la bonne santé financière de l'ATC, les dépenses d'exploitation ayant été maintenues au même niveau que les revenus.

M. LaFleche signale que ce sera sa dernière réunion à titre de président de l'ATC. Il ajoute que ce fut un honneur et un plaisir de présider l'Association au cours des deux dernières années. Il remercie les membres et les bénévoles de leur engagement envers les travaux de l'Association et termine en disant que l'avenir de l'ATC s'annonce très prometteur.

Proposé par E. Miska, aucune objection soulevée, donc adopté :

QUE le rapport du président soit accepté tel que présenté.

4. Rapport de la directrice générale

Mme Wells, Ph.D., présente les points saillants des activités de l'Association au cours de la dernière année, lesquels sont décrits en détail dans le *Bilan de l'année 2017-2018*. Parmi les hauts faits de l'année elle souligne le succès obtenu dans l'organisation du congrès et exposition annuels 2017 de l'ATC, la popularité croissante des réunions techniques du printemps et l'évolution du programme d'apprentissage de l'Association. Elle attire l'attention sur les indicateurs de rendement qui font l'objet d'un suivi par le Conseil d'administration et elle fait remarquer qu'ils témoignent d'une bonne diversification des sources de revenus, des réserves en quantité suffisante pour protéger l'Association et pour assurer le maintien de ses lignes directrices fondamentales, un taux élevé de renouvellement des cotisations d'adhésion des membres (93%) et un solide réseau de bénévoles (presque 770 individus). Elle salue et remercie les membres et les bénévoles de leur engagement, qui est plus qu'essentiel pour assurer le succès de l'ATC année après année.

Proposé par B. Day, aucune objection soulevée, donc adopté :

Que le rapport de la directrice générale soit accepté tel que présenté.

5. États financiers vérifiés de l'exercice 2017-2018

M. Stewart, trésorier de l'ATC, présente les états financiers vérifiés de l'Association pour l'exercice qui a débuté le 1^{er} avril 2017 et pris fin le 31 mars 2018, tel que présenté dans le rapport des vérificateurs. Il fait remarquer ce qui suit :

- Les vérificateurs ont confirmé que les états financiers présentent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'ATC, des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et des mouvements de trésorerie, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organisations à but non lucratif. Il souligne que cette opinion, qui a été émise sans réserve, confirme que les états financiers reflètent avec précision la situation financière de l'ATC en date du 31 mars 2018.
- En ce qui a trait au rendement financier d'ensemble, les états financiers indiquent que l'ATC a affiché un excédent net de 819k\$ pour l'exercice 2017-2018. Cette somme inclut les contributions aux réserves liées aux publications de l'ATC (moins les allocations aux projets) et l'ajustement de fin d'exercice de la caisse de retraite. En excluant ces sommes, le rendement financier actuel de l'ATC pour cet exercice affiche un excédent de 606k\$, ce qui est très largement supérieur à l'excédent de 69k\$ prévu en début d'exercice. Cette différence s'explique en grande partie par la popularité de la nouvelle édition du Guide canadien de conception géométrique des routes, les activités et le programme d'apprentissage connexes, le bilan du congrès annuel de St-John's, qui a dépassé les attentes, une hausse du rendement des placements de l'ATC et d'autres améliorations réalisées par le Secrétariat en matière d'efficacité organisationnelle au cours de la dernière année.
- En fin d'exercice, l'ATC jouissait toujours de réserves substantielles. Les réserves affectées de restrictions à l'interne totalisaient 2,07M\$ et les réserves générales (sans restrictions) se chiffraient à 1,04M\$.

En résumé, M. Steward souligne que les états financiers de l'exercice 2017-2018 démontrent que l'ATC maintient sa bonne santé financière. Il indique que les états financiers vérifiés ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration, qui recommande à l'assemblée générale des membres de les recevoir.

Proposé par S. Damp, aucune objection soulevée, donc adopté :

QUE les états financiers vérifiés de l'Association des transports du Canada pour l'exercice 2017-2018 soient acceptés tels que présentés.

6. Élection des administrateurs

M. LaFleche indique qu'il y a cinq postes d'administrateurs vacants dans la catégorie des membres fédéraux-provinciaux-territoriaux (membres FPT), deux postes vacants dans la catégorie des membres municipaux et un poste vacant dans la catégorie des membres à titre individuel en raison de démissions et d'achèvement de mandats. Il explique que le Comité de direction a proposé la liste de candidats ci-après, à élire pour un mandat de trois ans chacun, débutant le 2 octobre 2018 :

Dans la catégorie des membres FPT :

- Darren Chaisson, sous-ministre, Transports, Infrastructure et Énergie Île-du-Prince-Édouard
- Paul LaFleche, sous-ministre, Transports et Renouveau de l'infrastructure Nouvelle-Écosse
- Anne-Marie Leclerc, sous-ministre adjointe, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
- Ed Miska, directeur général, services d'ingénierie, ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique
- Jaime Pitfield, sous-ministre, ministère de la Voirie et des Travaux publics, gouvernement du Yukon

Dans la catégorie des membres municipaux :

- Jim Berezowsky, directeur des Travaux publics, Ville de Winnipeg
- Michael Thompson, directeur général, Transports, Ville de Calgary

Dans la catégorie des membres à titre individuel :

- Stephen Damp, vice-président exécutif, division du Génie civil, EllisDon Corporation
- Rafika Lassel, directrice, Expertise contenu et Communications, Association Québécoise des transports
- Scott Stewart, président-directeur général, IBI Group

M. LaFleche ajoute que l'appel aux candidatures a été distribué aux membres de l'ATC et qu'aucune candidature additionnelle n'a été reçue.

Proposé par J. Hawkins, aucune objection soulevée, donc adopté :

Il est résolu QUE les candidats suivants soient élus à titre d'administrateurs de l'ATC représentant les membres FPT, en leur accordant un mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2021, date à laquelle ils deviendront éligibles pour un nouveau mandat, sous réserve des dispositions du règlement administratif n° 1 de l'organisation :

- Darren Chaisson, sous-ministre, Transports, Infrastructure et Énergie Île-du-Prince-Édouard
- Paul LaFleche, sous-ministre, Transports et Renouveau de l'infrastructure Nouvelle-Écosse
- Anne-Marie Leclerc, sous-ministre adjointe, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec
- Ed Miska, directeur général, services d'ingénierie, ministère des Transports et de l'Infrastructure de la Colombie-Britannique
- Jaime Pitfield, sous-ministre, ministère de la Voirie et des Travaux publics, gouvernement du Yukon

QUE Les candidats suivants sont élus à titre d'administrateurs de l'ATC représentant les membres municipaux, en leur accordant un mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2021, date à laquelle ils deviendront éligibles pour un nouveau mandat, sous réserve des dispositions du règlement administratif n° 1 de l'organisation :

- Jim Berezowsky, directeur des Travaux publics, Ville de Winnipeg
- Michael Thompson, directeur général, Transports, Ville de Calgary

ET QUE les candidats suivants sont élus à titre d'administrateurs de l'ATC représentant les membres à titre individuel, en leur accordant un mandat prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2021, date à laquelle ils deviendront éligibles pour un nouveau mandat, sous réserve des dispositions du règlement administratif n° 1 de l'organisation :

- Stephen Damp, vice-président exécutif, division du Génie civil, EllisDon Corporation
- Rafika Lassel, directrice, Expertise contenu et Communications, Association Québécoise des transports
- Scott Stewart, président-directeur général, IBI Group

7. Nomination des vérificateurs

M. LaFleche explique qu'il est nécessaire de nommer les vérificateurs de l'exercice en cours (2018-2019) lors de l'assemblée générale annuelle. Il souligne que la société BDO Canada LLP vient de compléter la troisième année d'un mandat de trois ans et qu'une nouvelle demande de propositions a été lancée pour la prestation de services de vérification pour les trois prochains exercices. Il indique qu'à la suite de l'évaluation des propositions, le Conseil d'administration recommande que le cabinet Raymond Chabot Grant Thornton soit nommé à titre de vérificateurs de l'ATC pour un mandat de trois ans s'achevant en fin d'exercice 2020-2021.

Proposé par G. Chaput, aucune objection soulevée, donc adopté.

Il est résolu QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée à titre d'expert-comptable (vérificateur) officiel de l'Association jusqu'à la prochaine assemblée annuelle, ou jusqu'à la nomination de leurs successeurs, au taux de rémunération établi par les administrateurs dûment autorisés de ce faire.

8. Séance de consultation publique - Planification stratégique de l'ATC

M. Day donne un bref aperçu du nouveau plan stratégique de l'ATC et de l'examen que le Conseil a entrepris en avril 2018, lorsque le plan avait un an. Il déclare que, dans l'ensemble, la satisfaction à l'égard du plan est élevée et que les domaines d'intervention et les priorités stratégiques de l'Association sont traités plutôt efficacement. Il signale que les priorités les plus importantes à aborder, notamment celles définies par le processus d'examen du Conseil d'administration, sont d'accroître la participation des jeunes professionnels au réseau de bénévoles de l'ATC, d'améliorer la capacité de l'ATC à traiter et à communiquer les questions nouvelles et critiques et d'examiner la structure des conseils et des comités de l'organisme pour qu'elle réponde aux besoins des membres.

Après la présentation, Mme Richardson lance la discussion avec les participants sur trois questions :

- Comment pensez-vous que l'ATC se porte?
- Selon vous, quelles sont les priorités les plus importantes à aborder?
- Avons-nous oublié quelque chose que vous jugez important?

M. Bentley fait remarquer que les organismes membres font face à des défis qui peuvent empêcher les déplacements et la participation aux activités annuelles de l'ATC. Il recommande que l'on réfléchisse à la façon d'utiliser la technologie pour que les restrictions liées aux déplacements ne soient pas un obstacle à la participation.

M. Damp fait remarquer que le congrès annuel n'a lieu qu'une fois par année et qu'il s'agit d'un événement phare de l'Association. Il ajoute que les commandites et l'exposition sont d'importantes sources de revenus pour l'ATC et que pour maintenir cette activité, il est essentiel que les délégués y assistent en personne. Il fait remarquer que le personnel de l'ATC a rendu beaucoup de contenu accessible en ligne, ce qui est utile, mais il souligne la nécessité de se réunir au congrès une fois par année.

M. Stewart souligne que les exposants ont grandement apprécié la présence des décideurs au congrès et il réitère l'importance des revenus d'exposition et de commandite pour les activités de l'ATC. Il insiste sur le fait que le congrès offre une excellente occasion de réseautage et d'échange avec des collègues de partout au pays. Il fait remarquer qu'étant donné que le congrès se déroule chaque année à un endroit différent au pays, presque toutes les administrations ont la possibilité de l'accueillir, d'y assister en limitant les déplacements et de bénéficier des retombées du congrès pour l'économie locale.

M. Chaput fait écho aux observations de M. Stewart au sujet des commentaires positifs des exposants concernant l'événement. Il fait remarquer qu'un certain nombre de changements positifs ont été apportés et que l'ATC se porte bien, particulièrement en ce qui concerne le congrès. Il reconnaît que des progrès sont réalisés relativement aux processus s'appliquant aux projets, publications et nouveaux enjeux de l'ATC, mais que les processus de l'Association peuvent encore être lents et que les efforts doivent se poursuivre pour remédier à ce problème.

M. Miska souligne la grande valeur du réseau de l'ATC. Il reconnaît qu'il faut parfois un certain temps pour réaliser les projets, mais que lorsqu'un problème survient, les membres peuvent profiter de leur réseau de contacts par l'entremise de l'ATC et communiquer avec d'autres personnes et partager l'information. Il fait remarquer que les relations étroites au sein de la communauté et la force du réseau sont des caractéristiques méconnues de l'ATC.

M. Stewart félicite l'Association d'avoir ajouté la technologie comme domaine d'intérêt dans le plan stratégique actuel. Il met toutes les personnes concernées au défi de réfléchir à ce qui peut être fait de plus et à la façon dont l'Association peut s'adapter à l'évolution constante du secteur. Il recommande que la structure des conseils et comités de l'ATC soit revue. Il fait remarquer que l'accent est mis sur l'infrastructure dans l'ensemble de l'ATC et il suggère que la mobilité soit considérée d'une manière beaucoup plus globale.

M. Damp est d'accord et croit qu'il s'agit d'un appel à l'action pour les membres et le Conseil. Il déclare que l'Association est en pleine forme, mais qu'elle doit agir plus rapidement pour s'attaquer au problème de la mobilité. Il ajoute que l'infrastructure demeure importante pour l'ATC et le transport, mais qu'il faut faire davantage en ce qui concerne la technologie et la mobilité.

M. Day se dit également d'accord et ajoute que des efforts doivent être menés pour que l'ATC soit souple et agile afin de suivre le rythme de l'évolution rapide du secteur.

M. Habib explique que le secteur des transports évolue pour devenir un secteur multidisciplinaire. Il ajoute que le monde universitaire est en train de changer et que l'ATC devrait commencer à adopter des approches multidisciplinaires pour assurer l'avancement des transports.

Mme Richardson remercie les participants pour les commentaires qu'ils ont formulés au cours de la réunion. Elle souligne que le personnel et le Conseil d'administration de l'ATC sont toujours ouverts aux commentaires et elle encourage les membres à communiquer avec eux en tout temps.

9. Levée de la séance

M. LaFleche invite les membres à soulever d'autres points à discuter; rien n'est soulevé.

Au nom du Conseil d'administration, M. LaFleche remercie les représentants de leur participation.

À la suite d'une motion présentée par S. Damp, la séance est levée à 14 h 45.

BILAN DE L'ANNÉE 2018-2019

- a) Une motion sera requise pour adopter le Rapport du président.
- b) Une motion sera requise pour adopter le Rapport de la directrice générale.

ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA

Bilan DE L'ANNÉE 2018-19

DES TRANSPORTS FAVORISANT LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET LA PROSPÉRITÉ AU CANADA

DES NOUVELLES DU
**LEADERSHIP
DE L'ATC**

NOUS RÉUSSISSEZ!
**PERFORMANCE
DE 2018-19**

Voyez ce que nous avons accompli en matière de :

SÉCURITÉ

Le Guide de contrôle des passages pour piétons reçoit une mise à jour

TECHNOLOGIE

Découvrez le rôle en évolution de l'ATC dans le dossier des véhicules connectés et automatisés

**ET PLUS
ENCORE!**

ATC

Association des transports du Canada

QUI NOUS SOMMES

L'Association des transports du Canada (ATC) est une association technique nationale à but non lucratif axée sur l'infrastructure routière et le transport urbain.

Parmi nos 500 membres corporatifs, nous retrouvons tous les ordres de gouvernement, des entreprises du secteur privé, des établissements universitaires et d'autres associations. L'ATC offre à ces membres et à leurs milliers d'employés un forum neutre et non partisan pour le partage des idées et de l'information, l'amélioration des connaissances et la mise en commun des ressources servant à résoudre les enjeux et les défis en matière de transport.

Elle poursuit son importante production de publications répertoriant les pratiques exemplaires et encourageantes l'harmonisation de ces pratiques entre les différentes administrations. Bien que l'ATC n'établisse pas de normes, elle est une des principales sources de lignes directrices en matière de planification, de conception, de construction, de gestion, d'exploitation et d'entretien des routes et autoroutes et des systèmes et services d'infrastructure de transport urbain.



VISION

DES TRANSPORTS FAVORISANT LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET LA PROSPÉRITÉ AU CANADA

DOMAINES PRIORITAIRES



SÉCURITÉ



GESTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DES ACTIFS



TECHNOLOGIE



MOBILITÉ



ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES



PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE



L'ATC développe des publications identifiant les meilleures pratiques et encourage l'harmonisation de ces pratiques entre les différentes juridictions.

MISSION

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR FAVORISER L'ÉCHANGE D'IDÉES, LE DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR, L'AVANCEMENT DES MEILLEURES PRATIQUES, LA PROMOTION DU LEADERSHIP ET LA MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS AUDACIEUSES

PRIORITÉS STRATÉGIQUES



COLLABORATION ET COMMUNICATION



DÉVELOPPEMENT DU SAVOIR



DIFFUSION DE L'INFORMATION



PERFECTIONNEMENT DE L'EFFECTIF



GESTION EFFICACE AU PRÉSENT ET POUR L'AVENIR

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Darren Chaisson
Président

Cette année, en janvier, j'ai eu l'honneur d'assumer le rôle de président de l'ATC. Lorsque je me suis porté volontaire pour la première fois comme surveillant de salle au congrès de 2006 à Charlottetown, je ne pensais pas être un jour à la barre de cette organisation nationale impressionnante. Je remercie les membres de l'ATC et mes collègues administrateurs du Conseil d'administration de m'offrir cette occasion de servir nos membres.

En tant que bénévole de l'ATC, j'ai pu constater le dévouement des membres qui collaborent afin de partager leurs connaissances, de résoudre des problèmes et

d'améliorer les pratiques de transport. Le Conseil d'administration accorde une grande valeur au temps consacré par les particuliers et les organisations, et nous sommes déterminés à faire en sorte que l'Association demeure pertinente et apporte de la valeur à mesure que nous nous efforçons de réaliser notre vision commune des transports pour un Canada sécuritaire, sain et prospère.

À cette fin, en avril 2018, nous avons défini les trois priorités suivantes : examiner la structure des conseils et comités de l'ATC, encourager la participation des jeunes professionnels aux activités de l'Association et améliorer la capacité de faire face aux enjeux nouveaux et critiques.

Au cours de la dernière année, le personnel s'est engagé dans un processus visant à harmoniser la structure des conseils et comités de l'ATC avec nos six domaines d'intervention. Cet exercice devrait permettre une communication plus claire avec les membres et

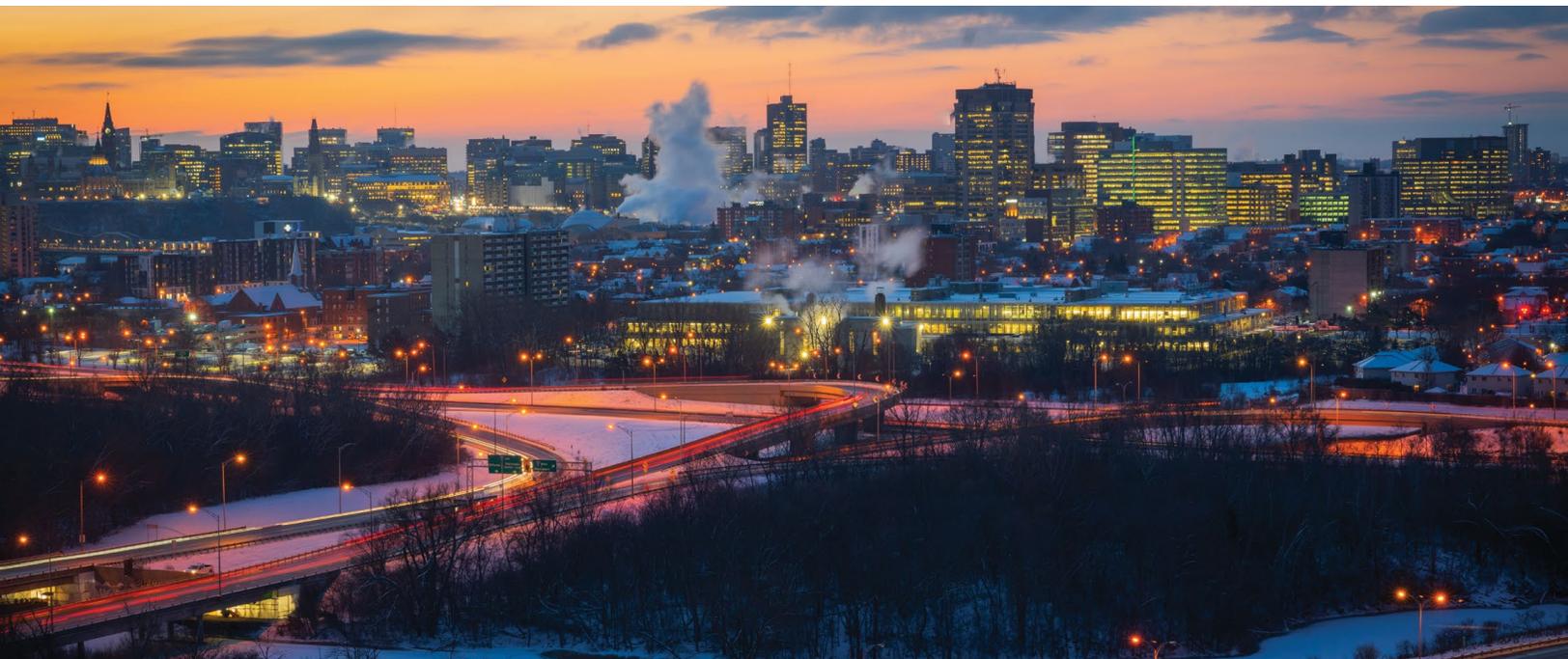
les intervenants de l'extérieur, une mobilisation plus efficace et efficiente des bénévoles et des possibilités élargies de discussion sur les technologies avancées et émergentes.

La dernière année a également été marquée par l'identification des mesures requises pour renforcer la participation des jeunes professionnels. Le secteur des transports est confronté à une vague de départs à la retraite et, pour contrer une perte de connaissances potentiellement importante, les membres de l'ATC doivent attirer, fidéliser et perfectionner de jeunes travailleurs. Les mesures qui ont été et qui seront mises en place visent à mobiliser de jeunes professionnels pour former les chefs de file de demain dans le domaine des transports.

La résolution des problèmes émergents et critiques constitue une fonction fondamentale du réseau d'experts de l'ATC. En identifiant et en partageant des informations, les membres apprennent de leurs confrères d'autres régions au pays et conçoivent des solutions innovantes pour relever les défis. L'ATC prend des mesures pour rationaliser les processus et aider les membres à définir et à faire progresser la résolution de ces problèmes.

Je suis encouragé par les progrès réalisés en ce qui concerne nos priorités. Le Conseil d'administration est impatient de poursuivre son travail avec les membres et le personnel relativement à ces questions afin que nos efforts collectifs puissent produire un impact positif sur les transports au Canada et dans la vie de tous les Canadiens.

En identifiant et en partageant des informations, les membres apprennent de leurs confrères d'autres régions au pays et conçoivent des solutions innovantes pour relever les défis.



RÉTROSPECTIVE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Un autre exercice se termine pour l'ATC, et je suis heureuse de partager les points saillants de nos activités en 2018-19.



Les réunions techniques du printemps et de l'automne demeurent des événements importants qui permettent à nos bénévoles dévoués de **collaborer et de communiquer** — la première des priorités stratégiques de l'ATC. Les rassemblements à Ottawa et à Saskatoon ont attiré chacun plus de 350 personnes qui ont assisté à plus de 50 réunions de projets, de comités et de conseils différents.

Le Congrès-exposition de 2018 de l'ATC, *Innovation et technologie : l'évolution du transport*, s'est tenue sous le soleil de Saskatoon. Des conférenciers représentant plus de 120 organismes ont animé plus de 50 séances techniques, groupes de discussion et ateliers. Environ 800 délégués, dont 145 jeunes professionnels, ont participé aux activités, ce qui témoigne de l'efficacité des efforts que nous avons menés pour mobiliser la prochaine génération.

Cet automne à Halifax, l'ATC tiendra son tout premier congrès conjoint en partenariat avec STI Canada. Grâce à cette occasion unique qui nous permettra de combiner les forces et les domaines d'expertise de chaque organisme, nous prévoyons que nos membres établiront de nouvelles relations qui profiteront au secteur des transports.



Tout au long de 2018-19, nous avons progressé grâce à des projets techniques essentiels au **développement du savoir**, la deuxième priorité stratégique de l'ATC. Que ce soit dans le cadre de projets sur les pratiques de réparation des nids-de-poule ou de projets sur l'intégration de la santé et des transports, la participation des membres aux projets de l'ATC témoigne de leur volonté d'améliorer la pratique des transports au Canada.

L'ATC a beaucoup progressé pour ce qui est de déterminer la meilleure façon dont elle peut soutenir ses membres à mesure que de nouvelles technologies de véhicules connectés et automatisés sont conçues et déployées au Canada. Lors d'un atelier national de deux jours en juin 2018, les participants ont assisté à des exposés sur l'infrastructure numérique et matérielle, les nouveaux services et modèles de mobilité, les défis stratégiques et plus encore. À l'automne, le Conseil d'administration (CA) a approuvé le mandat du nouveau Groupe de travail sur les véhicules connectés et automatisés (VCA) qui a tenu sa première réunion en avril 2019. Le CA a également investi dans la production d'un document de travail visant à mieux faire connaître les enjeux clés et à définir les rôles du Groupe de travail et des conseils et comités de l'ATC relativement aux VCA.



L'objectif de l'ATC, dont une des priorités stratégiques constitue la **diffusion de l'information**, est d'être la principale source d'orientation pour les spécialistes canadiens du transport. Au cours de la dernière année, trois ouvrages en anglais et dix en français ont été publiés, dont la version française du *Guide canadien de conception géométrique des routes*. Afin

d'assurer la pertinence du matériel de l'ATC, nos comités ont examiné notre catalogue des publications; certains titres ont été jugés désuets et retirés de la circulation, tandis que 30 autres titres ont été offerts gratuitement ou à moindre coût.



Le Programme d'apprentissage de l'ATC répond à notre priorité stratégique portant sur le

perfectionnement de l'effectif.

Cette année, nous avons donné 14 séminaires qui ont attiré environ 300 professionnels à travers le pays. De plus, nous avons ajouté à notre série de webinaires de nouveaux webinaires de découverte gratuits pour les membres et couvrant un large éventail d'enjeux émergents au Canada. Environ 900 personnes se sont inscrites à ces nouveaux webinaires. Nous avons également lancé le Centre d'apprentissage de l'ATC, qui offre les enregistrements des webinaires et des séances des congrès de l'ATC, ce qui permet aux personnes qui ne peuvent pas assister à un événement de bénéficier d'une occasion de perfectionnement.



Enfin, je suis heureuse d'annoncer que l'Association demeure en bonne santé, l'effectif d'environ 500 membres corporatifs et d'environ 800 bénévoles dévoués demeurant stable et solide. Les résultats financiers sont également positifs, un excédent d'exploitation ayant été réalisé à la fin de l'exercice et le budget étant équilibré pour l'exercice à venir. Les fonds de réserve à l'appui de nos documents fondamentaux augmentent en raison des frais d'utilisation et de l'engagement pris par le CA d'investir une partie des cotisations annuelles des membres pour assurer le maintien de ces publications principales. En cas d'urgence ou de défis imprévus, les membres peuvent être assurés qu'un solide fonds de réserve est en place pour protéger l'avenir de l'Association.

En cette fin d'exercice 2018-19, nous sommes encouragés par l'appui extraordinaire des membres. L'information présentée dans le *Bilan de l'année* reflète l'ampleur des activités et l'engagement de tous les intervenants à l'égard de la mission de l'ATC. Nous espérons que vous êtes fiers de faire partie de l'Association comme nous sommes fiers de travailler avec vous. En nous appuyant sur les réalisations de l'année écoulée, nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre travail en 2019-20.



Sarah Wells Ph.D.
Directrice générale

L'objectif de l'ATC, dont une des priorités stratégiques constitue la diffusion de l'information, est d'être la principale source d'orientation pour les spécialistes canadiens du transport.



SÉCURITÉ

MISE À JOUR DU GUIDE DE CONTRÔLE DES PASSAGES POUR PIÉTONS

La troisième édition du *Guide de contrôle des passages pour piétons* de l'ATC a été publiée en mars 2019 en tant que mise à jour de la version 2012.

Destiné aux spécialistes qui conçoivent, exploitent et entretiennent les routes, le Guide complète les informations sur les dispositifs de signalisation des passages pour piétons contenues dans le *Manuel canadien de la signalisation routière* de l'ATC.

Le principal objectif du Guide est de promouvoir l'uniformité nationale en ce qui concerne le contrôle des passages pour piétons — un objectif clé à mesure que la population prend de plus en plus conscience des avantages pour la santé de la marche et que les administrations gouvernementales s'efforcent d'assurer la durabilité. Le Guide mis à jour comprend un outil d'aide à la décision destiné à aider les spécialistes à déterminer la nécessité de la signalisation routière afin de garantir la sécurité des usagers d'un passage pour piétons et à déterminer le dispositif de signalisation le plus approprié. L'approche flexible du guide en fait également la source incontournable quelles que soient les conditions locales uniques.

Le Guide couvre les passages pour piétons et il décrit les panneaux de signalisation réglementaire, le marquage de la chaussée et d'autres outils permettant d'améliorer la sécurité des usagers des passages pour piétons.

Le Guide propose au des ajouts importants, notamment une nouvelle section sur les considérations relatives à des environnements spécifiques, tels que les petites communautés et les milieux ruraux, ainsi que l'intégration d'un nouveau système de signalisation comprenant un passage pour piétons amélioré à l'aide de panneaux latéraux dans la matrice de sélection du type de traitement.

BEYOND THE GUIDE : UN SÉMINAIRE AVANCÉ SUR LA CONCEPTION DES ROUTES

Créé pour des concepteurs expérimentés, le cours intensif de deux jours « Beyond the Guide » permettait aux participants de mettre en pratique les concepts du *Guide canadien de conception géométrique des routes* (GCCG) de l'ATC.

Ce séminaire portait sur neuf défis distincts, dont la conception de boucles autoroutières et les voies d'évacuation des camions, mais ce nombre a rapidement augmenté, a déclaré John Robinson de Flood Murray International. Avec Geoff Millen de WSP Canada, il a présenté le séminaire à huit emplacements au pays.

« Ce fut l'un des meilleurs séminaires que j'ai dirigés, car il reposait sur de vrais projets », déclare M. Robinson. « Lorsque vous utilisez des études de cas réels, vous ne savez jamais quel sera le rythme ou la profondeur des questions. Nous avons finalement examiné des questions de plus en plus détaillées. »



Il croit que le séminaire était important parce que le GCCG mis à jour n'est plus qu'un guide sur les autoroutes, c'est maintenant un guide qui traite des piétons et des cyclistes, avec tous les défis que cela comporte pour les concepteurs. La composante sur le cyclisme du séminaire a été particulièrement bien accueillie, a déclaré M. Robinson.

Une version française du séminaire « Beyond the Guide » est prévue en 2019-20.

« Ce fut l'un des meilleurs séminaires que j'ai dirigés, car il reposait sur de vrais projets. »

John Robinson,
Flood Murray International

L'ATC PUBLIE LE GCCG EN FRANÇAIS

Le *Guide canadien de conception géométrique des routes* de l'ATC est un document essentiel pour les concepteurs de routes. L'édition actuelle a été publiée en anglais en 2017, mais l'adaptation du Guide en français a nécessité 18 mois de travail supplémentaire. Il s'agissait d'un travail de traduction professionnelle, de vérification technique bénévole de la traduction par Bruno Marquis du ministère des Transports du Québec, de la mise en page et de la relecture, pour les 10 chapitres.

En février 2019, l'ATC a célébré la publication du *Guide canadien de conception géométrique des routes* — un outil précieux, maintenant disponible dans les deux langues officielles.

PRIX

Le Prix d'ingénierie en sécurité routière, qui reconnaît les contributions visant à améliorer la sécurité des routes canadiennes, a été attribué à **SNC Lavalin** pour les barrières de sécurité qui préviennent les collisions avec les chasse-neiges et à la **ville de London** pour sa stratégie de sécurité routière Vision Zéro



UN NOUVEAU RAPPORT OUVRIRA LA VOIE À DES SYSTÈMES DE TRANSPORT PLUS SAINS

Alors que les gouvernements canadiens cherchent de nouvelles façons de bâtir des communautés en meilleure santé, l'ATC s'efforce de mieux intégrer la santé aux pratiques de transport.

L'ATC s'efforce de mieux intégrer la santé aux pratiques de transport.

Au cours de la dernière année, de nombreux membres de l'ATC ont contribué à un important projet à financement groupé sur la santé et le transport. Une enquête en ligne a généré plus de 400 réponses détaillées et 85 praticiens ont participé aux

discussions du webinaire sur l'interaction entre la santé et le transport. Le projet a examiné des questions telles que la sécurité, les choix en matière de déplacement, l'accès aux ressources en santé, la santé mentale, la monétisation, l'équité, la pollution et le bruit.

Le rapport du projet, *Intégration de la santé et du transport au Canada*, sera publié en 2019 ou 2020. Ses recommandations porteront sur le perfectionnement professionnel, le partage des connaissances, la formulation de politiques fondées sur des preuves, l'analyse coûts-avantages, la mobilisation des parties prenantes, la gestion des données, etc.

UN SÉMINAIRE SUR LES RUES COMPLÈTES À L'APPUI DES CORRIDORS ROUTIERS MULTIMODAUX

Un séminaire d'une journée entière à Calgary, Vancouver et Toronto a permis de se renseigner sur la création de rues complètes conformément aux principes énoncés dans le *Guide canadien de conception géométrique des routes* (GCCG). Le séminaire portait sur la conception de rues multimodales en milieu urbain et était dirigé par Ryan Martinson et Josh Workman de Stantec Consulting Ltd.

« Nous voulions montrer que le GCCG nous donne la possibilité de créer des rues complètes », déclare M. Martinson. Il explique que, bien que les professionnels se fient au Guide, ils ne se rendent souvent pas compte de sa flexibilité en matière de conception - et ils peuvent utiliser ce manque de flexibilité perçu pour éviter les projets de rues complètes.

Il souligne également que le séminaire porte une attention particulière à la conception de rues complètes sensibles au contexte. « Nous avons examiné des zones urbaines et des scénarios de réaménagement dans lesquels l'emprise est souvent fixe. Nous devons tout aménager dans un espace restreint, et cela nécessite de l'adaptation. »

La structure interactive du séminaire a donné aux participants une occasion précieuse d'appliquer le Guide à des situations réelles. Cette interaction incluait la création de concepts pour différentes priorités modales et la planification d'activités de participation à l'intention des parties prenantes et de la population.



CRÉER UNE DYNAMIQUE POUR LE TRANSPORT ACTIF

Soutenir la marche et le vélo est une priorité absolue du Conseil des transports urbains de l'ATC, qui s'efforce de centrer l'attention portée depuis une centaine d'années par l'industrie du transport aux voitures privées — une histoire qui a eu des effets négatifs sur notre environnement et la santé publique.

Les bénévoles des comités permanents du Conseil se sont penchés sur deux projets.

Cela aidera les planificateurs des transports à prévoir la demande future de nouveaux ponts et d'autres installations susceptibles d'améliorer considérablement les possibilités liées à la marche et au vélo.

Un des deux projets porte sur les moyens de prévoir le nombre de personnes qui utiliseront les nouvelles pistes de marche et de cyclisme. Cela aidera les planificateurs des transports à prévoir la demande future de nouveaux ponts et d'autres installations susceptibles d'améliorer considérablement les possibilités liées à la marche et au vélo.

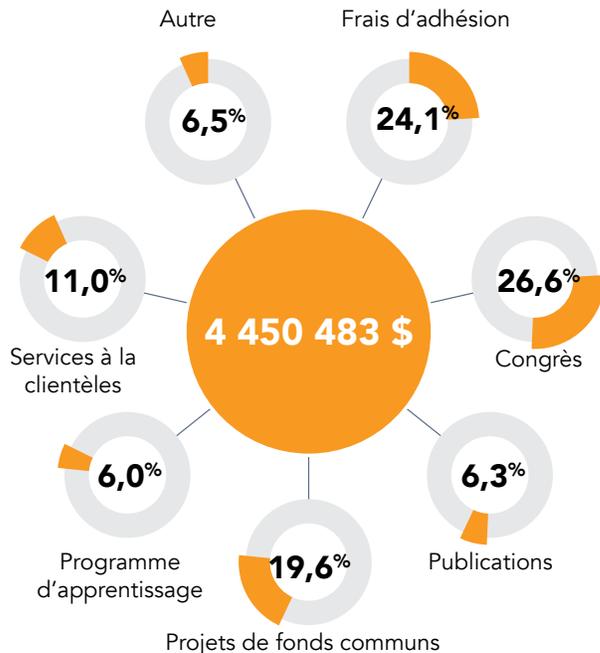
L'autre projet consiste à déterminer comment la législation peut faciliter la mise en place d'installations cyclables modernes. Il portera principalement sur les lois et règlements canadiens en matière de signalisation cycliste, les casiers à vélo, les pistes cyclables à contre-sens, les passages pour vélos et les conceptions novatrices.

PRIX

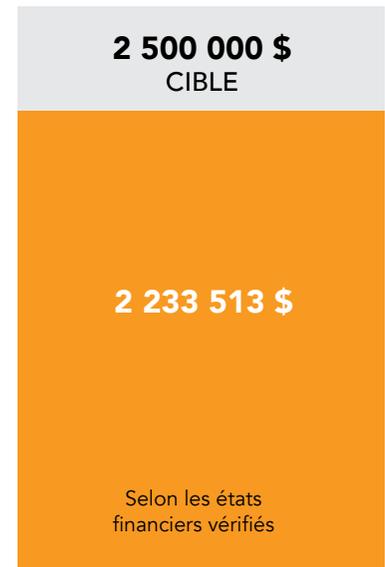
Le Prix de réalisation en transports urbains durables, qui souligne les contributions et les approches novatrices en matière de transport urbain durable, a été décerné à la **Ville de Montréal** pour le réaménagement de l'autoroute Bonaventure en boulevard urbain

PERFORMANCE 2018-19

DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENUS

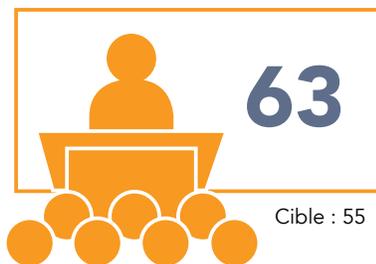


RÉSERVES RESTREINTES

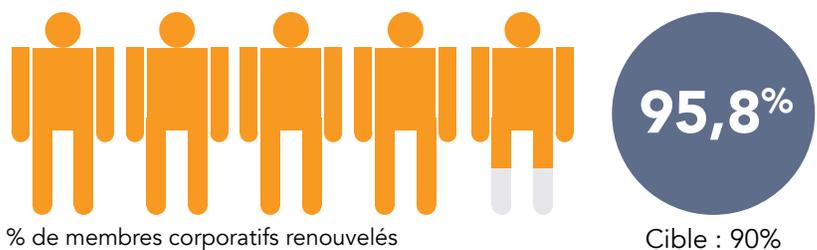


ACTIVITÉ DU CONGRÈS

Nombre de sessions livrées



TAUX DE RÉTENTION DES MEMBRES



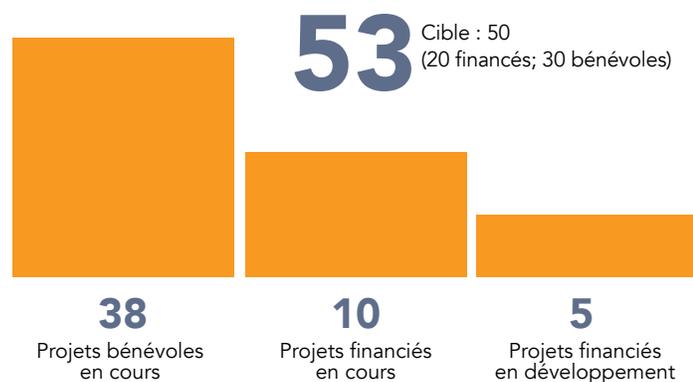
BASE DE VOLONTAIRES

Nombre de personnes uniques dans les conseils actifs, les comités permanents et les comités de pilotage de projet

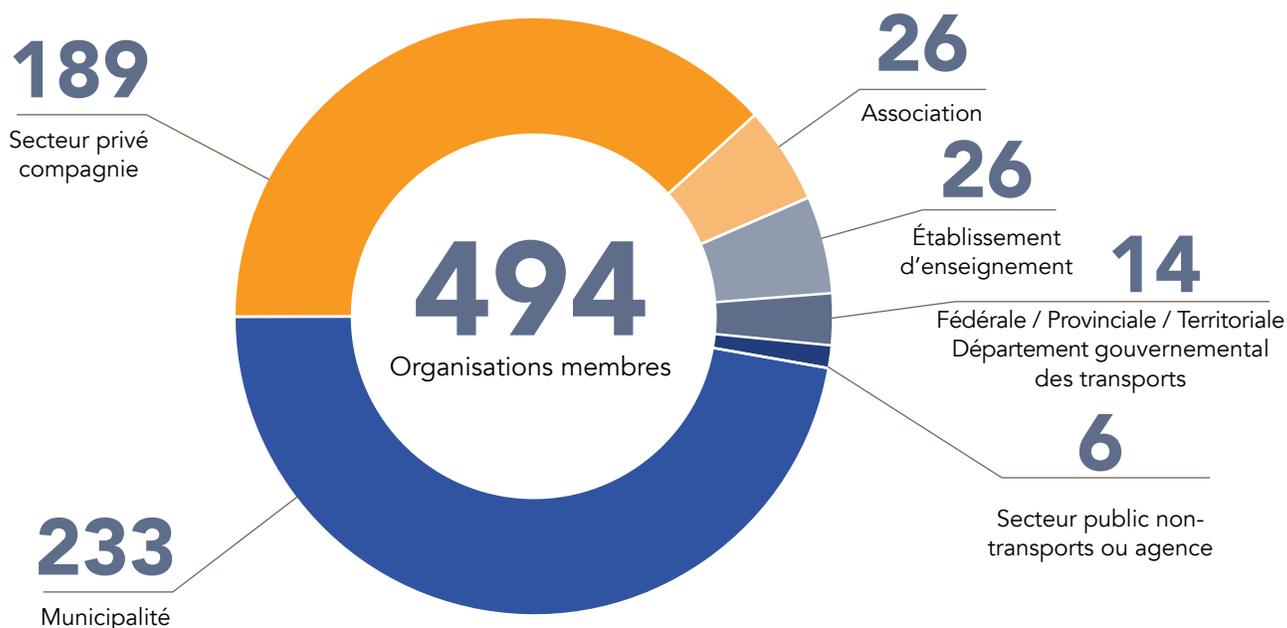


ACTIVITÉ DE PROJET

Nombre de projets financés et bénévoles



RÉPARTITION DES MEMBRES



RÉSUMÉ FINANCIER

	Revenus Réel 2018-19	Revenus Réel 2017-18	Revenus Réel 2016-17
Revenus *	4 816 705 \$	4 565 704 \$	4 817 625 \$
Congrès et programme d'apprentissage	1 447 985	1 283 196	1 450 931
Ventes de publications	333 989	741 336	187 242
Cotisations des membres non gouvernementaux	518 209	435 280	465 015
Cotisations des membres gouvernementaux	574 089	562 835	551 802
Contributions aux projets et autres revenus	1 942 433	1 543 057	2 162 635
Dépenses	4 127 891	3 746 628	4 400 724
Revenus nets (dépenses)	688 814	819 076	416 901
Actif net	5 940 453	5 238 540	3 565 979
Fonds non affectés	1 611 697	1 039 809	541 063
Fonds grevés d'affectations d'origine interne	4 328 756	4 198 731	3 024 916

* Selon les états financiers vérifiés. Comprend les revenus des réserves et des programmes intergouvernementaux.



GESTION DE L'INFRASTRUCTURE ET DES ACTIFS

POINT DE MIRE : CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La présidente du Conseil des ingénieurs en chef, Angela Gardiner de la ville de Saskatoon, a déclaré que les changements climatiques deviennent un élément central des séances du congrès et des comités permanents du Conseil. Par exemple, lors des réunions techniques de l'ATC de l'automne 2018, le Conseil a tenu une discussion animée sur les enjeux émergents que représentent les conditions météorologiques extrêmes et les événements qui y sont associés, et il a entendu un exposé sur l'intégration des changements climatiques dans le *Guide canadien de conception géométrique des routes* de l'ATC.

Les changements climatiques ont un impact direct sur la conception et l'entretien de tous les types d'infrastructures, a déclaré Mme Gardiner. En Saskatchewan, les fortes pluies exercent de la pression sur des infrastructures qui n'ont pas été conçues pour supporter un tel climat. Dans l'Est, l'érosion côtière nous oblige à déplacer des routes. « Ce qui nous oblige en tant que professionnels de l'ingénierie à revoir nos plans de conceptions. »

Mme Gardiner dit que les programmes de gestion de la neige et de la glace doivent être adaptés à l'évolution des cycles de gel-dégel dans certaines régions du pays, des cycles qui ont un effet néfaste sur la chaussée.

Afin d'atténuer les divers impacts, le Comité permanent de la conception géométrique étudie actuellement la possibilité d'adapter les directives de conception afin d'assurer la résilience à long terme aux changements climatiques.

Des projets pilotes et des essais sont également en cours de préparation. Par exemple, un nouveau polymère pour asphalte a démontré une certaine efficacité contre les ravages causés par les modèles de gel-dégel, dit Mme Gardiner.

« Sous tous les angles, les changements climatiques ont une incidence sur notre infrastructure de transport. »

NOUVEAU GROUPE D'UTILISATEURS EXAMINE LA COLLECTE AUTOMATISÉE DE DONNÉES SUR LES CHAUSSÉES

En 2018, les bénévoles de l'ATC ont formé un nouveau groupe d'utilisateurs qui aidera les administrations routières à utiliser de manière optimale les données recueillies de façon automatisée sur l'état des chaussées. Ce groupe est né des discussions en table ronde précédentes qui avaient révélé des préoccupations communes concernant les données, notamment le stockage et le retraitement.

Le groupe d'utilisateurs – qui comprend des représentants d'organismes provinciaux, de municipalités et de fournisseurs – se penche sur l'élaboration, la mise en œuvre, l'exploitation, l'étalonnage, la vérification et l'utilisation de données recueillies de façon automatisée sur la dégradation des chaussées. Ses objectifs vont de l'échange d'informations et de technologies à l'identification des besoins en matière de recherche et des projets proposés.

La collecte de données sur les chaussées n'a été entièrement automatisée que ces dernières années, mais elle progresse rapidement à mesure que les algorithmes deviennent plus perfectionnés, explique Marta Juhasz de Transports Alberta. Mme Juhasz préside le Comité permanent des chaussées, auquel le nouveau groupe d'utilisateurs est rattaché.



« Dans notre organisme, nous utilisons la fissuration de la chaussée pour identifier les routes qui doivent être réhabilitées. C'est un indicateur de performance qui peut nous aider à gérer notre réseau. » L'automatisation a considérablement dynamisé la gestion des actifs, car toutes les données peuvent être collectées en une saison.

Cependant, elle ajoute que l'automatisation a apporté ses propres problèmes. « Nous collectons des téraoctets

de données, mais comment devons-nous gérer cela et comment pouvons-nous assurer la qualité? »

En insistant sur la nature collaborative du nouveau groupe d'utilisateurs, Mme Juhasz déclare que c'est un excellent forum pour l'échange d'informations et les enseignements tirés.

PROJETS MAINTENANT EN COURS

Prise de décision fondée sur la performance : enseignements à retenir et trousse d'outils à l'intention des intervenants

Alors que la prise de décision en matière de transport à travers le Canada se perfectionne, le défi commun à relever consiste à savoir comment optimiser un portefeuille de projets et de programmes comprenant différents types d'actifs et portant sur de multiples modes de transport. L'ATC prépare un rapport sur les pratiques actuelles et les enseignements à retenir dans ce domaine, ainsi qu'une trousse d'outils comprenant des exemples de processus efficaces.

Pratiques exemplaires d'évaluation des produits de stabilisation des sols et des matériaux

Les organismes canadiens ont souvent besoin de stabiliser les sols pauvres lors de la construction de routes. Cependant, les produits de stabilisation abondent et, à mesure que de nouveaux produits font leur apparition, les organismes peuvent avoir du mal à les évaluer et à déterminer s'ils s'appliquent aux conditions locales. Ce projet créera une synthèse des pratiques exemplaires d'évaluation des produits de stabilisation des sols et des matériaux au Canada, ainsi que des lignes directrices qui aideront les organismes à évaluer les produits et à sélectionner des produits efficaces.

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES



TROIS NOUVEAUX TITRES AXÉS SUR LA PROTECTION DES OISEAUX MIGRATEURS

Cette année, l'ATC a publié trois nouveaux ouvrages qui visent à aider les intervenants du domaine des transports, et en particulier du transport routier, à se conformer à la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* et aux règlements qui en découlent, lesquels ont pour but de protéger et préserver la grande majorité des oiseaux du Canada.



Le document *Beneficial Practices for Compliance With the Migratory Birds Convention Act and Regulations* propose une synthèse de mesures d'atténuation, d'études de cas et de pratiques bénéfiques favorisant la création, l'exploitation, l'entretien et la modernisation des installations de transport. Deux documents connexes offrent des lignes directrices et des mesures pratiques visant à favoriser la protection des aires de nidification autour des ouvrages d'art et des ponceaux, et des mesures de conservation à mettre en œuvre dans les activités régulières d'entretien de la végétation des emprises routières. Ces titres sont disponibles en anglais uniquement.

LE CONSEIL DE L'ENVIRONNEMENT S'ATTAQUE AUX ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES ET AUX ESPÈCES ENVAHISSANTES

Les grands enjeux environnementaux affectant le domaine des transports au Canada ont été discutés lors de la réunion d'automne 2018 du Conseil de l'environnement de l'ATC et dans le cadre du congrès annuel 2018 de l'ATC, qui ont tous deux eu lieu à Saskatoon l'automne dernier.

« On discute de plus en plus d'événements météorologiques extrêmes et de leurs répercussions sur le réseau routier, notamment en ce qui a trait aux inondations », indique Shauna Lehmann, qui siège au Conseil de l'environnement de l'ATC et participe activement à ses deux comités permanents.

Le Comité permanent de la gestion des questions environnementales a récemment lancé un projet bénévole sur la gestion des plantes et des animaux envahissants, sujet de préoccupation croissante compte tenu de la propagation de plusieurs espèces envahissantes vers le nord en raison des changements climatiques. « Certaines plantes envahissantes sont beaucoup moins efficaces que les herbes longues indigènes en ce qui a trait à la protection contre l'érosion, en raison de leur structure racinaire. Et certaines plantes peuvent endommager la chaussée, on a vu croître leurs racines à travers l'asphalte », souligne Mme Lehmann. Elle ajoute que certaines espèces de plantes envahissantes nuisent à la sécurité routière, car elles poussent très haut, bloquant ainsi la visibilité.

Le réseau routier également contribuer au problème, souligne-t-elle, citant l'exemple des dévastatrices moules zébrées accrochées aux coques d'embarcations de plaisance et se propageant lors du transport routier des embarcations entre les plans d'eau.

Les projets de lois fédéraux C-68 et C-69, qui proposent des modifications à la *Loi sur les eaux navigables* et la *Loi sur les pêches*, respectivement, ont également fait l'objet de discussions. Parmi les modifications énoncées, ces projets de loi proposent d'exiger la prise en compte des droits des Autochtones et du savoir traditionnel en plus des données scientifiques dans la prise de décision, indique Mme Lehman. « Pour certains, ces idées ne seraient pas nécessairement venues à l'esprit, mais il est d'autant plus fascinant d'en apprendre davantage à ce sujet », ajoute-t-elle.

**Moules zébrées
accrochées aux coques
d'embarcations de
plaisance et se propagent
lors du transport routier
des embarcations entre
les plans d'eau.**

L'ATC RÉPOND À L'APPEL DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques affectent grandement tous les travaux de l'ATC.

Le Comité intégré sur les changements climatiques agit à titre de centre névralgique où les conseils et les comités de l'ATC viennent puiser de l'information à l'appui de l'élaboration d'approches et de moyens d'atténuer les effets des changements climatiques. Parmi les stratégies les plus communes de réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport figurent la mise en place de systèmes d'éclairage éconergétiques, l'électrification des parcs de véhicules et la promotion du transport en commun et des transports actifs.

L'aménagement de systèmes de transport résilients représente désormais un enjeu émergent de première importance, et les membres de l'ATC ont déjà identifié un nombre d'effets concrets des changements climatiques sur les transports. Les récentes discussions au sein du Conseil des ingénieurs en chef ont porté entre autres sur l'évolution du cycle gel-dégel, qui a pour effet d'accélérer la dégradation des chaussées, et sur l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes et leurs répercussions en termes d'inondations, d'érosion, de glissements de terrain, de feux de forêt et d'accumulation de neige et de glace. De leur côté, le Conseil des transports urbains et le Conseil de l'environnement ont porté une attention particulière à l'importance de gérer les événements météorologiques extrêmes.

Les bénévoles des organisations membres de l'ATC ont documenté et fait part de leurs efforts de réponse aux changements climatiques, notamment par l'amélioration des systèmes d'information météorologique, des protocoles de gestion des actifs, des pratiques d'entretien hivernal, des normes de conception et des pratiques de gestion des eaux pluviales. Cela étant dit, les effets des changements climatiques commencent à peine à se faire sentir, et il reste beaucoup à faire.

PRIX

**Le Prix de réalisation
environnementale, qui
reconnait les contributions
exceptionnelles liées
au transport dans
l'environnement, a été
décerné à la Municipalité
régionale de York pour le
Projet de la 2^e concession**



PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

LES PRIX DE L'ATC CÉLÈBRENT LES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Pour Mike Skene, de la société Watt Consulting, de Victoria, en Colombie-Britannique, l'ATC symbolise l'excellence par la collaboration. Même s'il figure parmi les sept lauréats du Prix de haute distinction de l'ATC pour 2018, il est le premier à dire qu'il ne donne pas de son temps et son expertise pour obtenir quelque reconnaissance que ce soit.

« Pour moi, ce prix symbolise d'abord et avant tout l'esprit de camaraderie qui règne au sein de l'ATC », indique Mike Skene. « Nous avons beaucoup de plaisir à réaliser les projets qui nous sont confiés », ajoute-t-il. Lorsqu'on lui demande pourquoi il continue de poursuivre ses activités bénévoles, il souligne le travail de groupe. « J'aime travailler en équipe. Il y a toujours un appel à faire, un courriel à envoyer pour faire avancer les dossiers. L'occasion de contacter les collègues, c'est un plaisir », ajoute-t-il.

Mike Skene indique qu'il a entrepris ses activités bénévoles à l'ATC au début des années 1990 parce qu'il voulait se tenir à la fine pointe des progrès technologiques en transports. Maintenant, après plus de vingt ans de participation active, le moment est venu de reconnaître l'ampleur de sa contribution à la réalisation de la vision de l'ATC – Des transports favorisant la sécurité, la santé et la prospérité au Canada.

PRIX

Le Prix de réalisation en éducation reconnaît l'éducation et /ou formation par le biais d'un programme interne ou externe. Le récipiendaire a été **l'Institut de technologie de Colombie-Britannique (BCIT)** pour le **Projet de moteur automobile virtuel**

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES PROFESSIONNELS

En 2018, le Conseil d'administration de l'ATC a ajouté à ses priorités principales l'objectif de favoriser l'engagement des jeunes professionnels. À cette fin, l'ATC a identifié et entrepris de mettre en œuvre un ensemble d'initiatives visant à intéresser les jeunes professionnels et favoriser leur participation active aux travaux de l'ATC.

Le Congrès annuel de l'ATC offre maintenant aux jeunes professionnels âgés de 35 ans et moins une réduction de 25 % pour l'inscription au congrès annuel, et l'inscription gratuite aux étudiants à temps plein. De plus, chaque année, les trois finalistes du concours de l'exposé étudiant reçoivent une bourse couvrant leurs frais de déplacement, d'hébergement, de frais connexes et d'inscription au congrès annuel de l'ATC. L'an dernier, la Bourse Allan Widger Consulting Corporation pour les jeunes ingénieurs en géotechnique des transports est venue s'ajouter au Prix des jeunes professionnels en transports de l'ATC.

L'ATC s'affaire sans arrêt à rehausser sa présence dans les médias sociaux et à développer de nouveaux moyens de stimuler l'engagement des étudiants, du milieu universitaire et des jeunes en général. Nous révisons continuellement nos pratiques de communication pour les rendre plus attrayantes et adaptées aux besoins d'un auditoire élargi. Par le biais de ces initiatives et bien d'autres, l'ATC réalisera son objectif prioritaire d'intéresser et former la prochaine génération de chefs de file du domaine des transports.

L'ATC a identifié et entrepris de mettre en œuvre un ensemble d'initiatives visant à intéresser les jeunes professionnels.

UNE SÉRIE DE WEBINAIRES EXAMINANT LES ENJEUX ÉMERGENTS

Le programme d'apprentissage de l'ATC vient d'ajouter la série Découvertes, un ensemble de webinaires qui invite les membres à partager avec leurs collègues à travers le pays leurs expériences en rapport aux enjeux émergents. Ces webinaires, offerts gratuitement aux membres de l'ATC et aux étudiants, offrent de nouvelles occasions d'apprentissage et de perfectionnement à ceux pour qui la participation aux événements de l'ATC est impossible.

Au cours de la dernière année, 900 personnes se sont inscrites à ces webinaires, qui traitaient d'enjeux aussi variés que la planification des évacuations de masse en réponse aux catastrophes naturelles, les rues complètes, les véhicules automatisés, le transport en commun et les aménagements cyclables.

Les enregistrements de ces webinaires sont disponibles sur demande par l'entremise du Centre d'apprentissage de l'ATC, de même que ceux des webinaires didactiques et des séances techniques du congrès de l'ATC.



CONGRÈS ET L'EXPOSITION 2018 DE L'ATC – POINTS SAILLANTS

Le Congrès et l'exposition 2018 de l'ATC, organisées par le ministère de la Voirie et de l'Infrastructure de la Saskatchewan en collaboration avec la Ville de Saskatoon du 30 septembre au 3 octobre, s'est avérée une source fertile d'information de pointe et de contacts professionnels pour les quelque 800 congressistes en présence.

Lors de la plénière d'ouverture, sous le thème « Innovation et technologie – l'évolution des transports », trois chefs de file de l'industrie ont offert leurs points de vue sur les technologies perturbatrices et autres facteurs de grande influence dans l'évolution des transports.

Le programme de présentations techniques, de tables rondes et d'ateliers du congrès a fait le point sur de nombreux projets, innovations et tendances émergentes en transports. De plus, le programme de visites techniques sur le terrain invitait les congressistes à visiter en compagnie des experts concernés les grands projets de modernisation qui sont en voie de façonner l'avenir de l'infrastructure de transports de Saskatoon.

Au congrès de 2018, comme chaque année, lors de la remise des prix de l'ATC, plusieurs membres d'exception ont été reconnus pour leur apport exemplaire à l'industrie des transports et à l'ATC.

Le Congrès et l'exposition de l'ATC est désormais le plus important congrès du domaine des transports au Canada. Cet événement annuel axé sur le partage d'information et sur l'examen rigoureux des questions d'actualité, complexes et difficiles, apporte beaucoup à l'industrie des transports et à l'ensemble de membres de l'ATC.

PARTAGER LES PRATIQUES EXEMPLAIRES ET LES APPRENTISSAGES À RETENIR

L'ATC reconnaît l'importance d'appuyer les spécialistes des transports à chacune des grandes étapes de leur carrière professionnelle. Dans le cadre de son mandat, le Conseil de l'éducation et du développement des ressources humaines utilise les séances techniques du congrès comme moyen privilégié d'aider les organisations à améliorer leurs pratiques de perfectionnement de l'effectif.

Le Conseil a organisé trois séances à ce sujet dans le cadre du Congrès 2018 de l'ATC, à Saskatoon. La première séance portait sur les stratégies efficaces d'accueil et d'intégration des nouveaux employés, la seconde était axée sur le mentorat et la rétention des employés et la troisième, qui s'adressait particulièrement aux employés en fin de carrière traitait d'options de transition du travail à plein temps au travail à temps et ensuite à la retraite.

« Nous nous intéressons aux enjeux avec les employeurs et les employés doivent composer au quotidien », indique Darlene Cleven, de la société Allan Widger Consulting Corporation et présidente du Conseil. « Les séances techniques du congrès représentent un moyen exceptionnel de permettre à nos membres de partager leurs expériences et leurs pratiques exemplaires avec leurs collègues du secteur des transports », ajoute-t-elle.

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX DE L'ATC EN 2018

Distinction de membre honoraire à vie

Paul LaFleche

Prix de haute distinction

Barry Belcourt

Darren Carter

David Duncan

Cindy Lucas

Geoffrey Millen

Sarah O'Keefe

Michael Skene

Prix des jeunes professionnels en transports

Robert Taylor

Bourse Allan Widger Consulting Corporation pour jeunes ingénieurs en géotechnique des transports

Aleks Kivi

Prix de reconnaissance

Allan Bartman

Alla Dinerman

Brevet d'honneur

Dirk Nyland

Maureen Van Ravens

Prix de présidence de comité

Ania Anthony

Len Frass

Alf Guebert

Clark Gunter

Chris Haines

Dawn Irish

Shauna Lehmann

Kenedee Ludwar

Tamim Raad

Mark Stout



TECHNOLOGIE

VÉHICULES CONNECTÉS ET AUTOMATISÉS

Les membres de l'ATC participent de plus en plus aux discussions sur les véhicules connectés et automatisés (VCA). À mesure que les technologies évoluent, l'Association renforce son rôle.

En juin dernier, l'ATC a organisé conjointement avec Transports Canada et STI Canada un atelier national intitulé « Se préparer à la connectivité et à l'automatisation dans le réseau de transport du Canada ». Une centaine de participants du gouvernement, de l'industrie et du milieu universitaire se sont réunis à Toronto pour explorer les possibilités et les défis existants en Amérique du Nord et pour soutenir la conception et le déploiement des VCA à travers le pays.

En octobre 2018, le Conseil d'administration de l'ATC a créé un nouveau groupe de travail pour aider les membres à s'adapter aux technologies des VCA et à en tirer parti. Ce groupe de travail mettra l'accent sur la promotion des principaux avantages dans ce domaine, notamment la santé et la sécurité publiques, la mobilité, la prospérité économique et la durabilité environnementale dans les collectivités urbaines et rurales.

Le Conseil d'administration de l'ATC a créé un nouveau groupe de travail pour aider les membres à s'adapter aux technologies des VCA.

Le Groupe de travail VCA comprend un large éventail d'intervenants, et il guidera le travail de l'Association dans les divers domaines techniques, notamment dans ceux de la conception des routes, des dispositifs de contrôle de la circulation, de la cybersécurité et de la sécurité des usagers vulnérables. Un document de travail, qui est en cours d'élaboration, fournira un cadre pour les efforts connexes du Groupe de travail et des conseils et comités de l'ATC.



LA TECHNOLOGIE PEUT AMÉLIORER LES TECHNIQUES DE LA CIRCULATION

« Les fournisseurs fabriquent de nombreux produits et nous devons veiller à ce que ces produits respectent les limites des directives en matière d'ingénierie de la circulation », déclare Daniel Beaulieu de la Ville de Montréal, président du Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation (CPTGC) de l'ATC.

L'an dernier, le CPTGC a créé des lignes directrices pour les feux de circulation à clignotement rapide, un excellent dispositif pour les passages à niveau entre les intersections et en milieu rural, selon M. Beaulieu. Lorsqu'il regarde vers l'avenir, il voit que l'entretien des routes sera crucial pour les véhicules connectés et automatisés. Par exemple, les marquages de la chaussée devront être repeints fréquemment pour assurer le guidage sécuritaire des véhicules.

Le progrès de la technologie d'éclairage à DEL est l'un des principaux facteurs qui ont motivé la révision récente du *Guide de conception des systèmes d'éclairage routier* de 2006 de l'ATC, dont une mise à jour sera publiée sous peu. En plus de la clarté visuelle, « l'éclairage à DEL signifie que la lumière n'est pas diffusée dans toutes les directions, ce qui diminue la pollution lumineuse », explique Isabel Lessard, également de la Ville de Montréal et examinatrice du Guide mis à jour. Selon elle, la bonne quantité de lumière est diffusée là où cela est nécessaire.

L'ATC ET STI CANADA ORGANISENT UN CONGRÈS CONJOINT POUR 2019

Au cours de la dernière année, l'ATC a travaillé intensivement avec la Société des systèmes de transport intelligents du Canada (STI Canada) pour planifier un congrès conjoint historique qui aura lieu du 22 au 25 septembre 2019 à Halifax.

Le Congrès-exposition conjoint ATC-STI Canada 2019 accueillera des chefs de file de l'industrie de partout au Canada et d'autres pays. Au cours de la séance plénière d'ouverture seulement, un groupe de cinq experts nord-américains traitera de l'impact de la technologie sur l'avenir des transports, notamment dans des domaines comme la sécurité, la protection des renseignements personnels et les partenariats.

Ce congrès réunira près de 1 400 professionnels de l'industrie et offrira près de 400 présentateurs qui offriront plus de 70 séances sur les dernières tendances et les progrès récents réalisés dans le secteur. Diverses visites guidées mettront en vedette les ports et d'autres infrastructures de transport de la région d'Halifax.

Pour plus d'information et inscription : www.atc-sti.ca.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration établit l'orientation stratégique de notre Association et supervise la structure des bénévoles de l'ATC.



EXÉCUTIF

Président **Darren Chaisson**
Sous-ministre, Transports, Infrastructure et Énergie de l'Î.-P.-É.

Président sortant **Paul LaFleche Ph.D.**
Sous-ministre, Transports et Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse

Vice-président (à titre municipal) **Tim Savoie**
Directeur municipal, Ville de Port Moody

Vice-président (à titre individuel) **Stephen Damp**
Vice-président exécutif, EllisDon Corporation, Division civile

Vice-président, (F/P/T) **Kelly Cain**
Sous-ministre, Transports et Infrastructure du Nouveau-Brunswick

Trésorier **Scott Stewart**
Chef de la direction, Groupe IBI



AUTRE ADMINISTRATEURS

Brad Anguish
Directeur, Transports et Travaux publics, Municipalité régionale de Halifax

Fernando (Fred) Antunes
Sous-ministre, ministère de la Voirie et de l'Infrastructure de la Saskatchewan

Jim Berezowsky
Directeur des travaux publics, Ville de Winnipeg

Gerry Chaput
Vice-président, Transport en commun rapide, Metrolinx

Valérie Gagnon
Directrice, direction de la mobilité, Ville de Montréal

Paul Guy
Sous-ministre, ministère de l'Infrastructure, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

John Hawkins
Sous-ministre adjoint, Développement économique et Transports, gouvernement du Nunavut

Tracy King
Sous-ministre, Transports et Travaux publics de Terre-Neuve-et-Labrador

Rafika Lassel
Directrice Expertise technique et Communications, Association québécoise des transports

Anne-Marie Leclerc
Sous-ministre adjointe, ministère des Transports du Québec

Linda McAusland
Sous-ministre adjointe, ministère des Transports de l'Ontario

Ed Miska
Directeur exécutif, Services d'ingénierie, Transports et Infrastructure de la Colombie-Britannique

Anuradha Marisetti
Sous-ministre adjointe (programmes), Transports Canada

Jaime Pitfield
Sous-ministre, gouvernement du Yukon, ministère de la Voirie et des Travaux publics

Garreth Rempel
Directeur, MORR Transportation Consulting Ltd.

Wanda Richardson
Vice-présidente, Canada, Services fédéraux, AECOM Canada Limited

Michael Thompson
Directeur général, Transports, Ville de Calgary

André Tremblay
Sous-ministre, Transports Alberta

Sarah Wells Ph.D.
Secrétaire générale, directrice générale de l'ATC

Conseil d'administration en date du 8 avril 2019



Association des transports du Canada

401-1111, promenade Prince of Wales | Ottawa (ON) | K2C 3T2
613.736.1350 | secretariat@tac-atc.ca

Pour plus d'information sur l'Association des transports du Canada et ses activités, produits et services, veuillez consulter le site :

www.tac-atc.ca

ÉTATS FINANCIERS POUR 2018-2019

Une motion sera requise pour adopter les états financiers vérifiés de l'année civile 2018/2019 de l'Association des transports du Canada.

**Association des transports
du Canada**

**États financiers
au 31 mars 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 17



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
l'Association des transports du Canada

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des transports du Canada (ci-après « l'association ») , qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'association pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée, en date du 27 juin 2018.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 13 août 2019

Association des transports du Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Général		
Cotisations des membres du gouvernement	574 089	562 835
Autres cotisations de membres	518 209	435 280
Programme		
Apports de projets (note 3)	1 345 716	1 020 560
Conférences et séminaires	1 447 985	1 283 196
Ventes de publications	333 989	741 336
Services	485 015	449 366
Produits nets de placements	111 702	73 131
	<u>4 816 705</u>	<u>4 565 704</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	1 388 826	1 504 975
Programme		
Communications	49 072	57 084
Conférences et réunions	574 686	478 185
Honoraires de consultation	1 271 411	761 797
Diffusion des informations	191 254	226 262
Autres coûts des programmes	78 179	97 221
Traduction	94 757	141 761
Déplacement	78 424	76 803
Frais généraux		
Location d'équipement	4 126	3 465
Frais de bureau	254 288	262 596
Honoraires professionnels	76 832	62 631
Apport à la fondation de l'association des transports du Canada	6 000	6 000
Amortissement des immobilisations corporelles	60 036	67 848
	<u>4 127 891</u>	<u>3 746 628</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>688 814</u></u>	<u><u>819 076</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des transports du Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	2019				2018	
	Non affecté	Investis en immobilisations corporelles	Affecté à l'interne Régime de retraite à prestations déterminées	Projets	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 039 809	458 894	1 670 556	2 069 281	5 238 540	3 565 979
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	748 850	(60 036)			688 814	819 076
Réévaluation de l'actif au titre des prestations définies			13 099		13 099	867 150
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 730)	12 730				
Restrictions internes (note 13)	(205 980)			205 980		
Utilisation de l'actif net des projets (note 13)	41 748			(41 748)		(13 665)
Solde à la fin	<u>1 611 697</u>	<u>411 588</u>	<u>1 683 655</u>	<u>2 233 513</u>	<u>5 940 453</u>	<u>5 238 540</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des transports du Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits par rapport aux charges	688 814	819 076
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	60 036	67 848
Régime de retraite à prestations déterminées	(113 911)	(30 314)
Guide canadien des routes		(13 665)
Amortissement des avantages incitatifs relatifs au bail	(37 411)	(20 737)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(265 534)	406 554
Subvention à recevoir	126 129	(76 396)
Frais payés d'avance	(472)	(41 880)
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	28 594	(190 504)
Apports reportés	(552 859)	28 604
Revenus reportés	518 762	(51 900)
Provision pour départ à la retraite	13 833	4 928
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>465 981</u>	<u>901 614</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(4 062 108)	(3 074 397)
Cession de placements	3 278 973	2 211 770
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 730)	(5 203)
Variation nette du dû à une organisation sous gestion commune	(1 284)	1 457
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(797 149)</u>	<u>(866 373)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(331 168)	35 241
Encaisse au début	<u>331 767</u>	<u>296 526</u>
Encaisse à la fin	<u>599</u>	<u>331 767</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association des transports du Canada

Situation financière

au 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	599	331 767
Comptes clients et autres créances (note 4)	351 103	85 568
Subvention à recevoir (note 5)	38 600	277 080
Frais payés d'avance	141 961	141 489
Dû à une organisation sous gestion commune, sans intérêt	<u>1 298</u>	<u>14</u>
	533 561	835 918
Long terme		
Participation dans une filiale		1
Placements (note 6)	6 669 900	5 886 765
Immobilisations corporelles (note 7)	411 588	458 894
Avantages sociaux futurs (note 8)	<u>2 493 006</u>	<u>2 365 996</u>
	10 108 055	9 547 574
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation (note 9)	372 074	343 480
Revenus reportés (note 10)	<u>936 033</u>	<u>417 271</u>
	1 308 107	760 751
Long terme		
Avantages incitatifs relatifs au bail	295 781	333 192
Provision pour départ à la retraite (note 11)	237 827	223 994
Apports reportés (note 12)	<u>2 325 887</u>	<u>2 991 097</u>
	4 167 602	4 309 034
ACTIF NET		
Non affecté	1 611 697	1 039 809
Investis en immobilisations corporelles	411 588	458 894
Affecté à l'interne		
Régime de retraite à prestations déterminées	1 683 655	1 670 556
Projets (note 13)	<u>2 233 513</u>	<u>2 069 281</u>
	5 940 453	5 238 540
	10 108 055	9 547 574

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

1 - STATUTS

L'Association des transports du Canada (ci-après " l'Association ") est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés sans but lucratif. La mission de l'Association est de promouvoir la prestation de services de transport sûrs, sécuritaires, efficaces, durables sur le plan environnemental, à l'appui des objectifs sociaux et économiques du Canada. L'Association est un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, elle est exonérée de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'association sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'association doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'association pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'association découlant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur, laquelle, dans le cas d'actifs financiers ou de passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, est augmentée ou diminuée du montant des frais de financement et des coûts de transaction connexes.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'association sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'association détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'association reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	<u>Périodes</u>
Équipement informatique	3 ans
Mobilier et matériels	5 à 10 ans
Améliorations locatives	10 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Constatation des produits

Cotisations gouvernementales et autres cotisations de membres

L'Association comptabilise les cotisations du gouvernement et autres cotisations de membres à titre de revenus lorsque les services sont rendus, lorsqu'il y a preuve d'un accord avec un prix déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les cotisations gouvernementales et autres cotisations de membres reçus sont comptabilisés à titre de produits reportés et amortis sur la durée de la période d'adhésion.

Apport des projets

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Revenus des conférences et séminaires

Les produits tirés des conférences et séminaires sont constatés à titre de produits d'exploitation lorsque la conférence ou les séminaires ont lieu, lorsqu'il y a preuve d'un accord dont le prix est fixé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Ventes de publications

L'Association comptabilise les ventes de publications lorsque la livraison a eu lieu, lorsqu'il y a preuve d'une entente avec un prix déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services

L'Association constate les produits tirés des services lorsque les services sont rendus, conformément à l'entente conclue entre les parties, lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Revenu de placement net

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Le revenu de placement net comprend le revenu d'intérêts.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la répartition du temps et comprennent l'amortissement linéaire des primes et des escomptes sur les placements en obligations.

Le revenu de placement net n'est pas assujéti à des restrictions imposées de l'extérieur.

Apport de fournitures et de services

Les membres consacrent plusieurs heures par année pour aider l'Association à mener à bien ses activités. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les services contribués ne sont pas constatés dans les états financiers.

Avantages sociaux futurs

L'Association est membre du régime de retraite de l'Association des transports du Canada (ATC). L'actif et le passif du régime de retraite de l'ATC ont été répartis par la direction de l'ATC entre l'Association et le Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé (CCATM) en fonction du nombre d'employés participants de chacune des organisations respectives. Le régime comprend à la fois des composantes à prestations définies et à cotisations définies.

L'Association constate l'obligation au titre des prestations déterminées et le coût des avantages sociaux futurs à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour acquérir les prestations de retraite. L'obligation au titre des prestations définies à la date de l'état de la situation financière est déterminée à l'aide du dernier rapport d'évaluation actuarielle préparé aux fins de la capitalisation. La date de la plus récente évaluation actuarielle préparée aux fins de la capitalisation est le 1er janvier 2017, laquelle est extrapolée à la fin de l'exercice de l'Association.

Le montant présenté dans l'état de la situation financière correspond à la différence entre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes rajustée pour tenir compte de toute provision pour moins-value. Le coût des services rendus au cours de l'exercice et le coût financier du régime sont constatés dans l'état des résultats. Les réévaluations sont comptabilisées séparément dans l'état de l'évolution de l'actif net. Les réévaluations ne sont pas reclassées à l'état des résultats au cours d'un exercice ultérieur.

Les réévaluations comprennent l'ensemble des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs du régime et les intérêts créditeurs déduits du coût financier ; les écarts actuariels relatifs à l'obligation ; l'effet de toute provision pour dépréciation ; le coût des services passés.

Le coût du régime de retraite à cotisations déterminées est constaté en fonction des cotisations devant être versées au cours de l'exercice.

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages incitatifs relatifs au bail

Les avantages incitatifs relatifs à un bail sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la base de la durée du bail, soit 10 ans.

3 - APPORTS DE PROJETS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Conseil des ingénieurs en chef	674 404	450 124
Conseil des transports urbains	133 762	105 602
Conseil de l'environnement	12 678	72 371
COMT et programmes intergouvernementaux	518 837	384 339
Autres	6 035	8 124
	<u>1 345 716</u>	<u>1 020 560</u>

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients	349 913	85 568
Impôts indirects à recevoir	1 190	
	<u>351 103</u>	<u>85 568</u>

5 - SUBVENTION À RECEVOIR

L'Association a conclu une entente de trois ans avec Transports Canada pour la réalisation de projets particuliers précisés dans l'entente signée.

6 - PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Encaisse	920	12 174
Obligations de sociétés d'institutions financières, portant intérêt à des taux fixes de 1,69 % à 3,27 % (1,33 % à 2,98 % en 2018) et échéant entre avril 2019 et mars 2021	6 668 980	5 874 591
	<u>6 669 900</u>	<u>5 886 765</u>

La juste valeur des placements au 31 mars 2019 était de 6 627 258 \$ (5 802 727 \$ en 2018).

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019	2018
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût	\$	\$
Équipement informatique	99 806	7 847
Mobilier et matériels	163 265	23 319
Améliorations locatives	480 533	380 422
	743 604	411 588
		Valeur comptable nette
		\$
		5 577
		24 842
		428 475
		458 894

8 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Association offre un régime de retraite à cotisations déterminées aux employés embauchés après le 31 décembre 2000 et aux employés embauchés avant le 1er janvier 2001 qui ont adopté ce régime. Le régime est fondé sur les cotisations versées par les employés, auxquelles l'employeur verse un montant équivalent. La charge de retraite pour l'exercice s'est élevée à 54 327 \$ (130 488 \$ en 2018).

L'Association offre un régime de retraite à prestations déterminées aux employés embauchés avant le 1er janvier 2001. Les prestations sont fondées sur la moyenne annuelle la plus élevée de toute période de cinq ans.

La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 1er janvier 2017.

La situation de capitalisation de la pension est la suivante :

	2019	2018
	\$	\$
Juste valeur des actifs du régime	7 217 053	7 029 858
Obligation au titre des prestations définies	(4 697 489)	(4 663 862)
Situation de capitalisation - excédent	2 519 564	2 365 996
Provision pour moins-value	(26 558)	
	2 493 006	2 365 996

Le montant de revenu de pension constaté en résultat est un gain net de 113 911 \$ (gain net de 30 314 \$ en 2018).

Association des transports du Canada
Notes complémentaires
 au 31 mars 2019

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	172 852	192 180
Frais courus	199 222	126 571
Taxes à la consommation à payer		24 729
	<u>372 074</u>	<u>343 480</u>

10 - REVENUS REPORTÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Cotisations des membres	374 860	237 380
Conférences et séminaires	561 173	179 891
	<u>936 033</u>	<u>417 271</u>

11 - PROVISION POUR DÉPART À LA RETRAITE

L'accumulation des prestations de retraite est une prestation versée aux employés au moment du départ à la retraite. Pour être admissible à la prestation, l'employé doit être âgé d'au moins 55 ans et la prestation est égale à une semaine pour chaque année d'emploi, jusqu'à concurrence de 25 semaines multipliées par le salaire actuel à la retraite. La valeur actualisée de l'accumulation à la retraite est fondée sur la probabilité que l'employé devienne admissible, la date prévue de la retraite et le salaire au moment de la retraite. Si la probabilité d'admissibilité n'est pas facilement déterminable, la prestation de retraite de l'employé n'a pas été incluse dans les prestations constituées.

12 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent les subventions de projets non dépensées reçues pour des dépenses engagées au cours d'un exercice futur. L'Association reçoit les contributions des gouvernements et d'autres organismes de financement et celles-ci sont limitées à des projets spécifiques.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début	2 991 097	2 962 493
Montant reçu au cours de l'exercice	680 506	1 049 164
Montant constaté à l'état des résultats au cours de l'exercice	<u>(1 345 716)</u>	<u>(1 020 560)</u>
Solde à la fin	<u>2 325 887</u>	<u>2 991 097</u>

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

13 - PROJETS

				2019	2018
	Solde au début	Restrictions internes du Conseil d'administration	Utilisation de l'actif net affecté d'origine interne	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Guide de conception géométrique	467 430	51 740	(30 052)	489 118	467 430
Guide de conception de l'éclairage routier	39 300	2 400		41 700	39 300
Lignes directrices fondamentales	19 963	31 840		51 803	19 963
Groupe de travail VAC		90 000	(1 751)	88 249	
Bibliothèque ATC		30 000	(9 945)	20 055	
Révision professionnelle de la publication	42 588			42 588	42 588
Provision pour la réserve d'urgence	1 500 000			1 500 000	1 500 000
	2 069 281	205 980	(41 748)	2 233 513	2 069 281

Les montants affectés d'origine interne ne sont pas disponibles à d'autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

14 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'Association a conclu les opérations entre apparentés suivantes au cours de l'exercice :

L'Association a reçu 379 711 \$ (372 852 \$ en 2018) du Conseil canadien d'administration du transport motorisé (CCATM) pour les dépenses remboursées et les services administratifs fournis.

L'Association a fourni des services administratifs à la Fondation de l'Association des transports du Canada pour lesquels elle a reçu 11 100 \$ (10 800 \$ en 2018) qui sont inclus dans les services. L'Association a également fait un don de 6 000 \$ (6 000 \$ en 2018) à la Fondation. L'Association et la Fondation sont des organisations sous gestion commune.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

15 - ENGAGEMENT

L'Association loue ses locaux en vertu d'un bail venant à échéance en février 2027. Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu du bail totalisent 1 979 562 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices : 240 684 \$ en 2020, 240 684 \$ en 2021, 241 920 \$ en 2022, 255 514 \$ en 2023 et 255 514 \$ en 2024.

L'Association a conclu des contrats de location et de restauration pour ses événements futurs qui auront lieu en 2020 et 2021. Les paiements minimaux futurs totalisent 268 671 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices : 251 957 \$ en 2020 et 16 714 \$ en 2021.

L'Association a conclu des contrats de consultation et de voyage pour ses futurs séminaires qui auront lieu en avril et mai 2019. Les paiements minimaux futurs totaliseront 39 100 \$ en 2020.

16 - RISQUES FINANCIERS

Risques Financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Association est exposée sont les suivants.

Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit à l'égard des actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement l'association à un risque de crédit représentent les subventions à recevoir, les comptes clients et les placements dans des obligations de sociétés d'institutions financières puisque le défaut de l'une ou l'autre de ces parties de s'acquitter de ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'Association.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'association l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement :

Risque de taux d'intérêt

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt sur les instruments financiers à taux fixe comme les obligations de sociétés dans les institutions financières. Les instruments à taux fixe exposent l'Association au risque de juste valeur puisque la juste valeur fluctue inversement aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'association est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'association est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Association des transports du Canada

Notes complémentaires

au 31 mars 2019

17 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice. Les principaux reclassements au 31 mars 2018 sont les suivants :

Les avantages incitatifs relatifs à un bail d'un montant de 333 192 \$ sont reclassés dans le passif à long terme plutôt que dans le passif à court terme.

La provision au titre des prestations de retraite, d'un montant de 223 994 \$, est reclassée dans le passif à long terme plutôt que dans le passif à court terme.

Les apports reportés d'un montant de 2 991 097 \$ sont reclassés dans le passif à long terme plutôt que dans le passif à court terme.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION DES TRANSPORTS DU CANADA Septembre 2019

ATTENDU QUE quatre sièges de la catégorie des membres fédéraux-provinciaux-territoriaux sont vacants à la suite de démissions ou de la fin de mandats;

ATTENDU QUE trois sièges de la catégorie des membres municipaux sont vacants à la suite de démissions ou de la fin de mandats;

ATTENDU QU'un siège de la catégorie des membres à titre individuel est vacant à la suite de la fin de mandat;

ATTENDU QUE le Comité de direction a nommé les candidats suivants dans la catégorie des membres F-P-T pour un mandat de trois ans débutant le 24 septembre, 2019 :

- Kelly Cain, Sous-ministre, Transports et Infrastructure Nouveau-Brunswick
- Anuradha Marisetti, Sous-ministre adjointe (programmes), Transports Canada
- Shelley Tapp, Sous-ministre, Ministère des transports, Ontario
- Andre Tremblay, Sous-ministre, Transports Alberta

ATTENDU QUE le Comité de direction a nommé les candidats suivants dans la catégorie des membres municipaux pour un mandat de trois ans début le 24 septembre, 2019 :

- Brad Anguish, Directeur, Transports et travaux publics, Municipalité régionale de Halifax
- Valérie Gagnon, Directrice, Direction de la mobilité, Ville de Montréal
- Tim Savoie, Gestionnaire, Ville de Port Moody

ATTENDU QUE le Comité de direction a nommé le candidat suivant dans la catégorie des membres à titre individuel pour un mandat de trois ans début le 24 septembre, 2019 :

- Patrick Puccini, Vice-président, AECOM Canada Limité

ATTENDU QU'un appel de candidatures a été distribué aux membres et qu'aucune autre candidature n'a été reçue ;

La motion suivante sera proposée :

QUE les candidats suivants soient élus à titre d'administrateurs de l'ATC dans la catégorie des membres F-P-T/ et qu'ils restent en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans trois ans (2022), date à laquelle ils pourront être réélus conformément au Règlement no 1 de l'Association :

Kelly Cain, (Transports et Infrastructure Nouveau-Brunswick)
Anuradha Marisetti, (Transports Canada)
Shelley Tapp, (Ministère des transports, Ontario)
Andre Tremblay, (Transports Alberta)

QUE les candidats suivants soient élus à titre d'administrateurs de l'ATC dans la catégorie des membres municipaux et qu'ils restent en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans trois ans (2022), date à laquelle ils pourront être réélus conformément au Règlement no 1 de l'Association :

Brad Anguish, (Municipalité régionale de Halifax)

Valérie Gagnon, (Ville de Montréal)

Tim Savoie, (Ville de Port Moody)

QUE le candidat suivant soit élu à titre d'administrateur de l'ATC dans la catégorie des membres à titre individuel et qu'il reste en fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra dans trois ans (2022), date à laquelle il pourrait être réélu conformément au Règlement no 1 de l'Association :

Patrick Puccini, (AECOM Canada Limité)

NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Une motion sera requise pour nommer Raymond Chabot Grant Thornton en tant que comptable-externe (vérificateurs) de la corporation jusqu'à la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, contre la rémunération fixée par les administrateurs, et que les administrateurs sont autorisés à fixer ladite rémunération.